

Covid-19

Appel

Soutenir des organisations qui viennent en aide aux personnes en situation de pauvreté, sans-abri / ou mal logées , pour faire face à la crise du COVID-19.



Contexte

Sur base d'une écoute attentive des besoins du terrain, la Fondation Roi Baudouin a décidé de mettre le plus rapidement possible des fonds à la disposition des organisations de lutte contre la pauvreté et le sans-abrisme / mal logement au moyen d'une procédure accélérée et légère.

L'objectif est que les publics vulnérables avec lesquels ces organisations travaillent, et qui sont gravement touchés par la crise du COVID-19, puissent continuer à être aidés.

Pour quelles organisations ?

- **Des organisations établies** actives en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre qui sont en **contact** avec des personnes en situation de pauvreté parmi lesquelles des personnes sans-abri et mal logées.
- Ces organisations sont confrontées à une **situation de crise**, causée par le virus COVID-19, qui **complique** leurs capacités d'assurer les **services** qu'elles rendent à ces personnes et qui **compromet** la **sécurité** aussi bien du personnel (salarié et bénévole) que du public cible.

Pour quel type de dépenses ?

L'achat / la mise à disposition, par exemple :

- **De produits hygiéniques essentiels** pour garantir la sécurité des soins, tant pour des bénéficiaires souvent vulnérables que pour les intervenants : masques, gel désinfectant, gants,...;
- **De denrées alimentaires et de produits de base**, en raison de l'interruption des chaînes logistiques : bouteilles d'eau, approvisionnement des repas, distribution de nourriture, sous-vêtements, sacs de couchage,...;
- **De moyens de communication** pour informer correctement aussi bien les intervenants, le public cible, les volontaires et pour maintenir une qualité d'aide et de soins adéquate;
- **De moyens pour faire face aux instructions de confinement**, par la transformation des lieux d'accueil collectifs, l'accès à des formes alternatives de logement (auberges de jeunesse, immeubles inoccupés, accès au secteur locatif privatif et public, tentes, lits de camp ...) afin d'accroître les capacités d'isolement;
- **De personnel rémunéré ou de volontaires supplémentaires**, compte tenu de l'absentéisme élevé pour raison de maladie ou d'un degré de risque trop élevé.

Quel soutien financier ?

- Les organisations peuvent demander un soutien **forfaitaire** de **10.000 €**.

Quels sont les critères de sélection ?

La demande est **recevable** si :

- le dossier de candidature est entièrement complété dans la langue du formulaire et est introduit dans les délais;
- le responsable de l'organisation ou de l'association est âgé de plus de 18 ans;
- l'association n'est pas une organisation commerciale et est établie et active en Belgique. Les CPAS et les villes/communes ne peuvent **pas** soumettre de dossiers.
- **Un seul dossier** est soumis par association

Il sera tenu compte des **critères** suivants :

Dans quelle mesure :

1. l'organisation a déjà de **l'expérience** avec le public cible bénéficiaire ;
2. l'organisation est en **contact** avec un nombre important de ces bénéficiaires ;
3. l'organisation est confrontée à **une situation de crise aiguë** qui la met sous pression.

Conditions

La Fondation veut avant tout répondre rapidement aux besoins aigus sur le terrain. Aucune condition supplémentaire n'est actuellement imposée.

Une fois que la crise sera passée, la Fondation pourra demander aux organisations un rapport donnant plus de précisions sur les moyens utilisés et les enseignements tirés.

Calendrier

- Les organisations peuvent introduire un projet dès aujourd'hui.
- La procédure de sélection appliquée est **flexible** : les dossiers seront **régulièrement** analysés d'ici la fin mars en vue de pouvoir répondre aussi **rapidement** que possible aux besoins sur le terrain.

Besoin d'information?

Pour obtenir plus d'informations et le dossier de candidature en ligne, veuillez consulter le site internet www.kbs-frb.be, appeler le numéro 02-500 45 55 ou envoyer un e-mail à proj@kbs-frb.be

Si le secteur est confronté à de nouveaux défis / besoins, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à : george.c@kbs-frb.be

Cet appel urgent a été rendu possible grâce au Fonds Baronne Monique van Oldeneel tot Oldenzeel, au Fonds Dr. Daniël De Coninck, gérés par la Fondation Roi Baudouin, à BNP Paribas Fortis, ainsi que grâce aux donations qui financent chaque année l'appel « Pauvreté » de la Fondation.